

# Uniforme, SNU

## vers une mise au pas de la jeunesse

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Lors de son allocution de fin d'année, le Président Macron a annoncé vouloir « réarmer civiquement » la jeunesse, en appelant de ses vœux une « régénération ». C'est en ciblant ses efforts sur l'école que le Président espère « rétablir le niveau de nos élèves, l'autorité de nos professeurs, la force de notre enseignement laïc et républicain ». Le SNU et l'expérimentation de l'uniforme seront des éléments centraux pour ce « réarmement » civique. Des priorités bien éloignées des vraies questions sur l'éducation : conditions de travail dégradées, effectifs chargés ou encore salaire des enseignants.



### Une expérimentation coûteuse et inefficace

Pour les tenants de l'uniforme obligatoire il s'agirait de rétablir l'autorité, d'effacer les classes sociales. Cependant, aucune étude scientifique ne valide la portée positive sur le climat scolaire. Porter l'uniforme ne fera pas respecter davantage les personnels ou une institution qui reste une des plus inégalitaire d'Europe.

Il est aussi illusoire de croire que l'uniforme va résoudre le problème majeur que représentent les inégalités sociales.

L'Observatoire des finances et de la gestion publique locale estimait en 2019 « le coût » médian d'un élève en école primaire public à 950 euros par an, auquel s'ajoute 180 euros d'investissements. 200 euros pour un uniforme, c'est donc une somme non négligeable alors que de nombreux établissements peinent à régler leurs facture énergétique, que partout on demande de faire des économies et que toutes les collectivités disent que les caisses sont vides !

### Le “retour” de l'uniforme

Les pistes envisagées par le gouvernement pour expérimenter l'uniforme dans les établissements scolaires ont été dévoilées en fin d'année 2023 : cinq polos, deux pulls et deux pantalons par enfant. Fantasme d'un âge d'or qui n'a jamais existé, l'uniforme a été historiquement l'affaire des royalistes ou des bonapartistes. Il est aujourd'hui soutenu par des collectivités dirigées par la droite ou l'extrême droite...

On peut aussi s'inquiéter des effets de l'assignation à un genre si les uniformes sont attribués en fonction de celui supposé de l'élève.

Mais, pour l'uniforme, l'argent n'est plus un problème : le ministère devrait prendre en charge 50 % du coût des tenues, le reste sera financé par la commune, le département ou la région, du moins au début de l'expérimentation. En cas de généralisation, le coût annuel serait autour de 2 milliards d'euros. Cet argent ne serait-il pas mieux utilisé autrement? Y aura-t-il encore des aides pour ceux qui en bénéficieraient (fonds sociaux ou dispositifs départementaux)? Autant de questions laissées sans réponses.

**Reste que les collectivités qui ont candidaté devront passer par un vote en conseil d'école ou en conseil d'administration. La CGT Educ'Action encourage tous.tes les collègues à être particulièrement vigilants dans les mois à venir. Les personnels, les parents et les élèves doivent avoir le dernier mot !**

## Le SNU c'est quoi ?

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans.

Il comporte trois phases :

- un « **séjour de cohésion** » de **12 jours** dans un département autre que le leur ;
- une « **mission d'intérêt général** » de **84 heures** réparties au cours de l'année. Des stages sont proposés durant les vacances scolaires ;
- une « **période d'engagement** » sur la base du volontariat (donc facultative), entre 16 et 25 ans.

« **Quoi qu'il en coûte** » !

S'il était généralisé, le SNU coûterait **entre 2,4 et 3,1 milliards d'euros par an**, selon la commission des finances du Sénat.



## Le SNU et l'école

Le SNU pose de nombreux problèmes pour l'école publique :

- le SNU c'est l'embrigadement de la jeunesse alors que l'école doit être le lieu de l'enseignement de savoirs émancipateurs et d'esprit critique ;
- les crédits prévus sont pris sur le budget de l'Éducation nationale
- le SNU ne se fonde sur aucun texte réglementaire : la question de la responsabilité juridique des encadrants est posée (dans plusieurs départements on signale des cas de maltraitance des jeunes, de sexisme ou de racisme...)

## Le SNU et le lycée

La mise en place de ces « classes d'engagement » implique directement l'Éducation nationale. Il s'agit pour Macron d'assigner aux personnels le rôle de promoteurs de l'armée. En lycée la réforme Blanquer a provoqué une désorganisation du temps scolaire. Les « classes engagement », prévoyant encore de nouvelles absences sur le temps scolaire, participe de cette désorganisation et de l'accroissement de la difficulté scolaire pour une partie des lycéens.

## Exigeons une école émancipatrice pour tou·tes

L'École Macron-Attal, c'est l'École du séparatisme. C'est celle du cliché : un·e élève n'a pas réussi son année ? Stage d'été sinon redoublement ! Elle ou il n'a pas eu son brevet ? Prépa lycée et classe de relégation ! Avec l'expérimentation de l'uniforme, Attal nous repasse le film en noir et blanc d'une École fantasmée où l'immense majorité des élèves n'allait pas jusqu'au bac.

**Renoncer à toute ambition émancipatrice de l'École, c'est tourner le dos à ce qui donne du sens à nos métiers et cela n'améliorera en rien nos conditions de travail. Celles-ci se dégradent du fait du manque de moyens pour faire réussir nos élèves et de la vision idéologique de l'École macroniste du tri social et de la négation de la liberté pédagogique.**

### Stage de 2nde ou SNU ?

Dès juin 2024, les élèves de seconde devront effectuer un stage d'observation en milieu professionnel ( du 17 au 28 juin). Mais pas de panique, **si les élèves n'ont pas de stage, ils pourront s'inscrire à un séjour de cohésion du SNU**, dont la durée est, bizarrement, identique (12j).

**Ou comment généraliser le SNU sans le dire**

**SE SYNDIQUER CGT**



CGT EDUC'ACTION 42,

BOURSE DU TRAVAIL, SALLE 108, 6 COURS VICTOR HUGO, 42 000 SAINT ÉTIENNE

[www.cgteduc42.fr](http://www.cgteduc42.fr)

06 51 64 26 89

42@cgteduc.fr